

INSCRIPTION SUR APB

Avant de commencer votre inscription, vous devez avoir :

- une **adresse électronique valide** à **maintenir à jour** jusqu'en septembre (attention certaines adresses deviennent invalides si elles ne sont pas consultées régulièrement).
- votre **INE** (10 chiffres + 1 lettre). Il figure sur le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat. En cas de doute, adressez-vous à l'administration de votre établissement.
- votre **numéro d'inscription au baccalauréat dit « n° OCEAN »** si vous êtes candidat libre au baccalauréat en France.
- votre **relevé de notes aux épreuves anticipées** du baccalauréat ou le relevé de notes du baccalauréat.
- **le dernier avis d'imposition de votre (vos) parent(s) ou tuteur(s)** pour, si vous le souhaitez, effectuer une simulation d'attribution d'une bourse sur critères sociaux.

A tout instant, vous disposez :

- d'une rubrique "**Contact/Mes messages**" vous permettant de poser vos questions aux responsables d'Admission PostBac et de recevoir les messages de rappel et de relance à chaque étape clé de la procédure, messages que vous recevrez également à votre adresse e-mail.
- d'une application mobile "**Notifications APB**" téléchargeable sur les plateformes PlayStore ou AppStore, vous permettant de recevoir toutes les notifications concernant votre dossier APB.
- d'une rubrique "**Mot de passe**", vous permettant de récupérer, via l'adresse e-mail que vous aurez renseignée, un mot de passe provisoire que vous devrez changer à votre prochaine connexion.

A partir du 20 janvier 2017

➤ Vous **ouvrez votre dossier électronique** en saisissant votre **INE** et votre **date de naissance**.



Le site vous identifie :

Certaines informations concernant votre identité sont déjà pré-remplies, vous devez **les vérifier attentivement, les corriger** si elles sont erronées, **les compléter** si nécessaire.



Le site ne vous identifie pas :

- Si vous êtes **scolarisé en Terminale ou en classe de Mise à Niveau** dans un établissement français ou au **CNED en classe complète à inscription réglementée**, vous devez **impérativement vous adresser à votre établissement** afin qu'il vérifie l'INE que vous devez utiliser. Ne tardez pas !
- Si vous passez le **baccalauréat français en tant que candidat libre**, il est normal que le site ne vous identifie pas, saisissez les informations relatives à votre état civil, vos coordonnées, etc...
- Si vous êtes **de nationalité française, en préparation ou titulaire d'un diplôme** de fin d'études secondaires étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance du diplôme, il est normal que le site ne vous identifie pas, saisissez les informations relatives à votre état civil, vos coordonnées, etc...
- Si vous **n'êtes plus scolarisé dans l'enseignement secondaire**, vous devez saisir les informations relatives à votre état civil, vos coordonnées, etc...

- Après avoir fourni ces renseignements, il vous est attribué un **n° de dossier APB**. Vous devez définir votre **mot de passe**.



Ces deux identifiants sont obligatoires pour toute connexion à votre dossier !

Notez et conservez les jusqu'à la fin de la procédure.

Ils sont confidentiels : ne les communiquez à personne.

- Vous **saisissez votre adresse e-mail (c'est obligatoire)**. Choisissez une adresse valide pour toute la durée de la procédure. Une fois enregistrée, un message vous est envoyé à l'adresse indiquée, il contient un code (6 lettres) que vous devez reporter dans votre dossier pour confirmer l'exactitude de votre adresse électronique.

Si vous ne le recevez pas, vérifiez que l'adresse électronique saisie est correcte. Si c'est le cas, veuillez consulter les rubriques « Courriers indésirables » ou « Spam » de votre messagerie personnelle.

- Vous **contrôlez et/ou complétez** les informations concernant votre **scolarité actuelle** (établissement, série, classe, spécialité, langues vivantes...). Si vous constatez une anomalie, veuillez vous adresser directement à votre établissement, lorsque vous n'avez pas la main pour la corriger.
- Vous **saisissez** les éléments relatifs à **votre scolarité antérieure**.

➤ Vous **saisissez** les éléments relatifs au **baccalauréat français**. Votre n° d'inscription au baccalauréat (n° OCEAN) est rempli **automatiquement**.

- Si vous êtes candidat libre au baccalauréat, vous devez saisir ce numéro. Il figure sur votre relevé de notes des épreuves anticipées ou sur votre fiche d'inscription au baccalauréat.
- Sinon, veuillez vous adresser à **votre établissement**.

➤ Vous **saisissez ou contrôlez** les bulletins scolaires (de Première et de Terminale) :

- ✔ De nombreux établissements effectuent une remontée complète des bulletins de leurs élèves (bulletins de Première, du 1^{er} trimestre de Terminale puis du 2nd trimestre de Terminale, au plus tard le 26 mars).

Il vous appartient de **contrôler** les notes et appréciations de chaque matière/trimestre/année. En cas d'anomalie, vous devez vous adresser directement à votre établissement **avant le 2 avril 2017**. Ne tardez pas !

Le lycée Utrillo effectue la remontée de tous les bulletins scolaires.

Les bulletins du second trimestre de terminale seront distribués juste après les conseils de classe car certains élèves devront les joindre à leurs dossiers.